



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE  
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE MERCREDI 11  
SEPTEMBRE 2019 À 19h00.

**Sont présent(e)s :**

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Jean-Guy Carrier, conseiller :	siège n° : 1
M <sup>me</sup> Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
M <sup>me</sup> Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M <sup>me</sup> Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

**Est absent :**

M. Serge Lestage, conseiller : siège n° : 4

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00,  
18 personnes assistent à la séance.

**Ordre du jour**

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2019
4. CONSEIL MUNICIPAL
- 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit;
- 6.2. Déclaration de Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 6.3. Embauche de monsieur Jocelyn Rioux à titre de chef d'équipe à la voirie
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7.1. Adoption de la grille de rémunération des employés du service incendie
- 7.2.
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
- 8.1. Acceptation de soumission pour surveillance de chantier projet rue Bilodeau
- 8.2. Acceptation de soumission pour achat de borne électrique
- 8.3. Acceptation de soumission pour achat d'un séparateur d'huile
- 8.4. Acceptation proposition de vente du camion incendie
- 8.5. Acceptation proposition de vente du souffleur de marques Vohl
9. HYGIÈNE DU MILIEU
- 9.1.



10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
  - 10.1. Autorisation de création d'un organisme des loisirs
  - 10.2. Changement de date pour événement de Divertissement M.E. Kafkaïen
  - 10.3. Acceptation de soumission pour dalle en ciment de la piscine/patinoire
  - 10.4. Acceptation de soumission pour chemin d'accès en béton à la piscine/patinoire
  - 10.5. Activités de loisirs en période électorale
  - 10.6. Acceptation de soumission pour bande de la nouvelle patinoire
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 11.1. Demande de dérogation mineure pour le 1 rue Cyr
  - 11.2. Approbation du P.V. de la réunion du C.C.U. du 28 août 2019
  - 11.3.
12. VARIA
  - 12.1. \_\_\_\_\_
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2019-09-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Carole Jourdain

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2019**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2019 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2019 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS**

M. Étienne Baillargeon Maire

Dans la prochaine semaine, il y aura une négociation pour le renouvellement de l'entente en incendie avec Baie-Comeau.

M<sup>me</sup> Nancy Charpentier, conseillère siège n° : 3

Informe la population sur les services du CLSC qui sont offerts auprès des aînés



## DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

**Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale** : Campagne de sensibilisation impliquant les municipalités du Québec. Rejoindre le mouvement et ajouter votre voix et vos actions aux 438 municipalités déjà alliées.

**Municipalité de Godbout** : Résolution 2019-178 concernant le projet de radiocommunication urgence incendie.

**Hydro-Québec** : Confirmation d'ajout d'un administrateur principal à notre dossier. M. Frédérick Lee directeur général agira dorénavant comme représentant autorisé pour la municipalité de Baie-Trinité.

**L'association Pulmonaire du Québec** : Une trousse d'outil pour la prévention des maladies pulmonaires.

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes** : L'avenir de Postes Canada avec les prochaines élections fédérales.

**CNESST** : Rapport d'intervention Santé et Sécurité du Travail. La décision est levée concernant l'entrée dans les espaces clos.

**Gouvernement du Québec Le Ministère du Transport** : Programme d'aide à la voirie locale Volet et entretien des routes locales. Il accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 16 729\$ pour l'entretien des routes locales admissibles à notre municipalité.

**Maison Anita-Lebel** : Invitation à un 5 à 7 le vendredi 18 octobre pour souligner les faits marquants à travers ces 20 années. Par la suite, à compte de 19h il y aura une conférence-spectacle présentée par Madame Nathalie Simard.

### 2019-09-03 LISTE DES COMPTES À PAYER

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 11 septembre 2019 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Line Larouche

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 11 septembre 2019, au montant de 60 430.11\$ et d'autoriser le paiement;

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2019-09-04 DÉCLARATION DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

**ATTENDU QUE** la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;



**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nancy Charpentier

De proclamer Baie-Trinité municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-05 EMBAUCHE DE MONSIEUR JOCELYN RIOUX À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE À LA VOIRIE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à l'affichage pour l'ouverture d'un poste de chef d'équipe à la voirie;

**ATTENDU QUE** les entrevues furent menées le 5 août 2019;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection recommande l'embauche de monsieur Jocelyn Rioux au poste de chef d'équipe à la voirie;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Carole Jourdain

**QUE** la Municipalité de Baie-Trinité entérine la recommandation d'embauche de monsieur Jocelyn Rioux au poste de chef d'équipe à la voirie;

**QUE** la municipalité de Baie-Trinité demande à la Commission Municipale du Québec d'autoriser l'embauche de monsieur Rioux;

**QUE** monsieur Rioux soit assujetti à la convention collective en vigueur et que son salaire soit déterminé en vertu de la classe 3, niveau 10 majoré de 1,50\$ de l'heure;

**QUE** monsieur Rioux soit assujetti à une période de probation de trois mois après laquelle une évaluation de son travail sera effectuée pour confirmer sa permanence.

EB

FL



**QUE** l'embauche de monsieur Rioux soit approuvée par la Section locale 2633 de la FTQ étant donné la création d'un nouveau poste dans la convention collective actuelle.

**2019-09-06 ADOPTION DE LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS DU SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à l'embauche de cinq nouveaux pompiers volontaires portant son nombre à huit;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'établir une grille salariale et conditions de travail spécifiques aux pompiers volontaires de la municipalité de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** le statut particulier de ce genre d'emploi, lequel est généralement exclu de l'unité d'accréditation et de la convention collective des employés et qu'une demande en ce sens a été effectuée à la Section locale 2633 de la FTQ;

**ATTENDU QUE** la grille salariale proposée est la suivante :

<b>GRILLE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL INCENDIE</b>						
<b>TAUX HORAIRE</b>						
Du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante						
	<b>2019-2020</b>		<b>2020-2021</b>		<b>2021-2022</b>	
	Pratique	Intervention	Pratique	Intervention	Pratique	Intervention
Pompier P5 (5 ans et plus)	18.90 \$	27.00 \$	19.32 \$	27.60 \$	19.76 \$	28.23 \$
Pompier P1	17.50 \$	25.00 \$	17.92 \$	25.60 \$	18.34 \$	26.20 \$
Pompier recru	14.00 \$	20.00 \$	14.32 \$	20.45 \$	14.64 \$	20.91 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**D'accepter** la grille de rémunération 2019-2022 du personnel incendie à la Municipalité de Baie-Trinité;

**De** demander à la Commission municipale d'accepter cette même grille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-07 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR SURVEILLANCE DE CHANTIER PROJET RUE BILODEAU**

**ATTENDU** l'acceptation de la programmation de la T.E.C.Q. 2014-2018 de la Municipalité du village de Baie-Trinité au printemps 2019;

**ATTENDU QU'**un des projets consiste au prolongement de l'aqueduc sur la rue Bilodeau;

**ATTENDU QUE** les plans et devis du projet ont été livrés à la Municipalité du village de Baie-Trinité par le Groupe Conseil TDA et que l'appel d'offres se termine le 13 septembre 2019;

**ATTENDU QUE** l'article 8 du règlement # 2018-10 sur la Gestion contractuelle de la Municipalité de Baie-Trinité stipule que tout contrat comportant une dépense de moins 50 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QU'**il faut agir rapidement afin de pouvoir réaliser les travaux à l'automne 2019;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Line Larouche

  




**QUE** la Municipalité de Baie-Trinité accepte la soumission de Groupe conseil TDA au montant de 34 000\$ avant taxes pour la surveillance des travaux d'aqueducs sur la rue Bilodeau.

**QUE** cet investissement soit assumé par la TECQ 2014-2019.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-08 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR ACHAT DE BORNE ÉLECTRIQUE**

**ATTENDU QUE** Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) a octroyé à Tourisme Côte-Nord de financement pour le projet de circuit de bornes électriques;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a démontré son intérêt au projet via une lettre d'appui au mois de novembre 2018;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-trinité a signé le protocole d'entente avec Hydro Québec pour le projet d'acquisition et d'installation de la borne électrique;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nancy Charpentier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de AddENERGIE au montant de 3848.50\$ avant taxes applicables pour l'achat d'une borne électrique « SmartTWO » et de ses composantes;

**QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer tous les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-09 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR ACHAT D'UN SÉPARATEUR D'HUILE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité se doit d'installer un nouveau séparateur d'huile à son garage du 10 rue Monique afin de répondre aux normes environnementales.

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité a reçu une soumission de Wolseley pour un équipement de marque GR;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Carole Jourdain

**QUE** la soumission de Wolseley au montant de 5 649.81\$ avant taxes pour l'installation du nouveau séparateur d'huile soit acceptée;

**QUE** cet investissement soit assumé par la TECQ 2014-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-10 ACCEPTATION PROPOSITION DE VENTE DU CAMION INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a acquis, un nouveau camion incendie au mois de mai 2019;

**ATTENDU QUE** l'ancien camion Pierce modèle, 6V92 a été mis en vente,

EB  
AL



**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de la part de l'entreprise « Camping Restaurant Domaine Ensoleillé 2000 »

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte l'offre de « Camping Restaurant Domaine Ensoleillé 2000 » pour la vente du camion incendie Pierce modèle 6V92 au montant de 3 500\$ sans taxes applicables;

**QUE** la transaction se fasse sans que la Municipalité de Baie-trinité offre de garantie sur le camion;

**QUE** la transaction entre les parties implique un bien qui est acquis par l'acheteur tel que vu;

**QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer le contrat de vente ainsi que tous les documents inhérents à cette transaction incluant ceux de la S.A.A.Q;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-11 ACCEPTATION PROPOSITION DE VENTE DU SOUFFLEUR DE MARQUE VOHL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Baie-Trinité a acquis un nouveau souffleur à l'automne 2018;

**ATTENDU QUE** l'ancien souffleur de marques Vohl a été mis en vente,

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de la part de l'entreprise « Daumex Côte-Nord inc. »

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Line Larouche

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte l'offre de « Daumex Côte-Nord inc. » pour la vente du souffleur de marques Vohl au montant de 5 500\$ sans taxes applicables;

**QUE** la transaction se fasse sans que la Municipalité de Baie-trinité offre de garantie sur le souffleur;

**QUE** la transaction entre les parties implique un bien qui est acquis par l'acheteur tel que vu;

**QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer le contrat de vente ainsi que tous les documents inhérents à cette transaction incluant ceux de la S.A.A.Q.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-12 AUTORISATION DE CRÉATION D'UN ORGANISME DES LOISIRS**

**ATTENDU QU'**un sondage a été distribué à la population de Baie-Trinité au printemps 2019 afin de connaître les intérêts en matière de loisirs et d'événements;

**ATTENDU QU'**il y a une forte demande pour divers événements et activités;

**ATTENDU** l'absence d'une ressource dédiée aux loisirs à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nancy Charpentier

DB

FL



**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité crée un organisme à but non lucratif pour gérer les activités de loisirs et la programmation de ceux-ci;

**QUE** la composition de cet organisme soit de cinq personnes réparties entre 3 citoyens et 2 représentants municipaux,

**QU'**à la conception des règlements internes de l'organisme, que le poste de trésorier soit occupé obligatoirement par un des représentants de la municipalité;

**QUE** le projet de règlements internes de l'organisme soit approuvé par résolution du conseil de la Municipalité de Baie-Trinité avant l'assemblée d'ouverture de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-13 CHANGEMENT DE DATE POUR ÉVÉNEMENT DE DIVERTISSEMENT M.E. KAFKAÏEN**

Le maire monsieur Étienne Baillargeon étant sur le conseil d'administration de l'organisme, il déclare son conflit d'intérêts et quitte la salle du conseil

M<sup>me</sup> Carole Jourdain préside l'assemblée

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 14 août 2019, la Municipalité du village de Baie-Trinité avait stipulé via la résolution 2019-08-14 « **QUE** la municipalité accepte de fermer une partie de la rue Monique lors de la tenue de l'événement le 12 octobre 2019. »;

**ATTENDU QUE** Divertissement M.E. Kafkaïen désire déplacer son événement au 19 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte de fermer une partie de la rue Monique le 19 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Baillargeon rejoint la séance en cours et reprend la présidence de l'assemblée

**2019-09-14 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR DALLE EN CIMENT DE LA PISCINE/PATINOIRE**

**ATTENDU QUE** l'acceptation d'un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure par la MRC de Manicouagan via la résolution 2019-141 dans le cadre du fonds PSPS;

**ATTENDU QU'**une des actions à poser est le recouvrement de l'ancienne piscine par une dalle de béton qui servira de terrain multifonctionnel, dont une patinoire;

**ATTENDU QU'**au montage du projet une soumission de « Construction GSB 2016 Inc. » avait été reçue pour effectuer les travaux;





**ATTENDU QUE** l'article 8 du règlement # 2018-10 sur la Gestion contractuelle de la Municipalité de Baie-Trinité stipule que tout contrat comportant une dépense de moins 50 000\$ peut être conclu de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Line Larouche

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de « Construction GSB 2016 Inc. » au montant de 26 500\$ avant taxes pour les travaux de construction d'une dalle de béton sur l'ancienne piscine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-15 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR CHEMIN D'ACCÈS EN BÉTON À LA PISCINE/PATINOIRE**

**ATTENDU QUE** l'acceptation d'un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure par la MRC de Manicouagan via la résolution 2019-141 dans le cadre du fonds PSPS;

**ATTENDU QU'**une des actions à poser est la création d'un chemin d'accès cimenté afin d'améliorer l'accessibilité au site à la machinerie d'entretien et aux personnes à mobilité réduite;

**ATTENDU QU'**au montage du projet une soumission de « Construction GSB 2016 inc. » avait été reçue pour effectuer les travaux;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nancy Charpentier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de « Construction GSB 2016 inc. » au montant de 10 090\$ avant taxes pour les travaux de construction d'un chemin d'accès cimenté au site multifonctionnel du parc de la rue Poulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-09-16 ACTIVITÉS DE LOISIRS EN PÉRIODE ÉLECTORALE**

**ATTENDU QU'**il se tient de temps à autre des périodes électorales;

**ATTENDU QU'**il est opportun de ne pas prévoir, au niveau de la Municipalité, d'activités susceptibles d'affecter l'indépendance et l'objectivité du processus de scrutin;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Carole Jourdain

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte de suspendre la tenue d'activités organisées par la Municipalité (sauf celles permises par la Loi), susceptibles d'entraver le déroulement de la période électorale, à moins d'obtenir la permission du Conseil par voie de résolution, et que l'activité visée offre des garanties suffisantes pour garder l'intégrité et l'indépendance du processus électoral.

**2019-09-17 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR BANDE DE LA NOUVELLE PATINOIRE**



**ATTENDU QUE** l'acceptation d'un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure par la MRC de Manicouagan via la résolution 2019-141 dans le cadre du fonds PSPS;

**ATTENDU QU'**une des actions à poser est la construction de bandes de hockey à installer sur la nouvelle dalle de ciment multifonctionnelle;

**ATTENDU QU'**au montage du projet, une soumission de « Matériaux Manic 9159-4192 QUÉBEC INC. » avait été reçue pour effectuer les travaux;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de « Matériaux Manic 9159-4192 QUÉBEC INC. » au montant de 15 562.48\$ avant taxes pour les travaux de construction de bandes de hockey à installer sur la nouvelle dalle de ciment multifonctionnelle.

#### **2019-09-18 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 1 RUE CYR**

**ATTENDU QUE** Madame Louise Gagné et Monsieur Lionel Genois demandent une dérogation mineure pour régulariser les remises construites sur le terrain situé au 1 rue Cyr à Baie-trinité;

**ATTENDU QUE** lors de la construction des remises, une mauvaise information avait été donnée à Madame Gagné et Monsieur Genois sur la superficie au sol autorisée pour la construction de bâtiments secondaires,

**ATTENDU QUE** l'article 5.10.4 du règlement de zonage 2016-1002 stipule que les bâtiments complémentaires à une maison mobile, attenants ou isolés, ne peuvent excéder 60% de la superficie de la maison mobile ou de la maison uni modulaire.

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure de Madame Gagné et Monsieur Genois;

**ATTENDU QUE** la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Line Larouche

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 1 rue Cyr à Baie-Trinité.

ADDOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2019-09-19 APPROBATION DU P.V. DE LA RÉUNION DU C.C.U. DU 28 AOÛT 2019**

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) s'est réuni le 28 août 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Nancy Charpentier

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 28 août 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



VARIA

### PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Bernard Poulin : Demande des précisions sur M.E Kafkaïen.

M<sup>me</sup> Madeleine Dumas : S'informe sur monsieur Jocelyn Rioux et sur le nouveau poste.

M<sup>me</sup> Johanne Jourdain : Partage une réflexion sur la pancarte d'entrée et sur la visibilité du village.

M<sup>me</sup> Colette Imbeault : Demande où en est rendu le dossier du Gazébo rue Chouinard.

### 2019-09-20 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Carole Jourdain

DE lever l'assemblée il est 19h36

  
Étienne Baillargeon  
Maire

  
Frédérick Lee  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

  
Étienne Baillargeon  
Maire

